Notre flotte est composée de 3 avions DR400 Robin et d'un Tecnem P2002 ;



Robin DR400 F-CEXD pulssance : 120CV, vitesse : 170 km/h, 3 places. utilisation : Scole, entrainement.

Robin DR400 F-GLDA pulssance: 160 CV, vitesse: 200 km/h, 4 plao utilisation. école, navigation, voyage





Robin DR400 F-CMKT pulssance : 180 CV, vitesse : 340 km/h, 4 places vitilisation : navigation, voyages.

Tecnam P2002-F-HUNN puls sance : 100 CV vitesse : 190 km/h, 2 places utilisation école, entrainement



PLAN D'ACCÈS À L'AÉROCLUB



Code OACI (IOCA): LFPR

- Aérodrome à usage restreint besés ou avec autorisation.
 Deux pistes :
 16/34 "en dur" et 17/35 "en herbe". réservé aux avions

Association Loi 1901 – Siret Nº 432 935 295 00018 Affilié à la Fédération Française Aéronautique si le Nº 12 094 10028.

Organisme de formation agréé : FR.DTO 0406

Agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère des Transports.

NOS PARTENAIRES





37 route de Sablet, 84850 TRAVAILLAN 06 85 53 72 83

AERO

secretaire@acpdd.fr Coordonnées GPS: 44°10'48.72'N-4°55'28.55'E

L'accuell est assuré : les mercredis et samedis de 10h à 16h





PLAN DE DIEU

NOS ACTIVITÉS

Situé dans un cadre d'une exceptionnelle beauté proche du Mont Ventoux et des Dentelles de Montmirali, l'Aéroclub du Plan de Dieu vous réservera le mellieur accueil.

Il est animé par une équipe de bénévoles dynamiques et d'instructeurs qualifiés qui se eront un plaisir de vous faire partager leur passion.

PILOTER UN AMON A TOUJOURS ÉTÉ UN RÉVE ?

Notre école a formé de nombreux pilotes qui poursulvent autourd'huit leur carrière comme. pilote de ligne dans une compagnie aérienne, pliote dans l'armée de l'air ou tout simplement comme pliote passionné de paysages à couper le souffle.



NOS **FORMATIONS**

Il comporte une initiation théorique dans un établissement scolaire et une initiation pratique en aéro-club.

AUTORISATION DE BASE LAPL (ABL

Dès l'àge de 16 ans, elle permet de voler seul à bord dans un rayon de 46 Km autour de l'aérodrome de départ après 25 à 30 heures de vol. Elle est le préalable à la LAPL.

Elle permet dès 17 ans, de voler seul à bord d'un avion monomoteur après au moins 30 heures de voi, et avec 3 passagers maximum après 10 heures de voi supplémentaires.

Elle s'obtient après au minimum une cinquantaine d'heures de vol, dont 25 en double commande, 10 en solo et 5 heures de navigation. Dans les faits, il faut plutôt compter entre 50 et 60 heures. Mais aussi :

- Des qualifications additionnelles : voi de nuit.
- La prorogation et le renouvellement de licences.
- La formation aux épreuves théoriques par e-learning et en présentiel.
- Des locaux conformes aux normes EASA saile d'opérations, saile de briefing, saile de repos, atelier de maintenance.



ET POUR LES PASSIONNÉS

Desvois «découverte » pour admirer la Provence vue du ciel ; des Dentelles de Montmirali à Valson La Romaine en passant par Le Barroux, Bédoin, Beaumes de Venise, Carpentras, Gigondas ou pourquoi pas la Cité des Papes, le Pont d'Avignon et Châteauneuf-du-Pape. Une idée originale pour un cadeau ou pour passionnés de l'aviation. Après un briefing au soi vous décollez pour 30 minutes de voi (de 1 à 3 personnes).

